

Comparer les expériences : le cas du chômage

Jean-Claude BARBIER

Un ouvrage entreprend une comparaison compréhensive des expériences du chômage dans trois métropoles. Une ambition théorique et méthodologique remarquable pour un livre qui laisse néanmoins ouvertes un certain nombre de questions, sur le rôle des cultures nationales notamment.

Recensé : Didier Demazière, Nadya Araujo Guimarães, Helena Hirata, Kurumi Sugita, *Être chômeur à Paris, São Paulo, Tokyo, une méthode de comparaison internationale*, Éditions Science Po, domaine Gouvernances dirigé par P. Le Galès et P. François, 351 p., 32€.

Il est rare que des sociologues entreprennent de comparer des expériences vécues dans différents contextes nationaux. Dès l'introduction et le chapitre premier, l'ambition affichée par les auteurs d'opérer un renouvellement de la « comparaison compréhensive » avive l'intérêt et commande le respect pour la prise de risque méthodologique. Au-delà d'un panorama des formes que prend la question sociale du chômage dans différents contextes, le sous-titre de l'ouvrage indique que l'ambition est méthodologique, mieux même, théorique et épistémologique : les trois « espaces »¹ choisis pour interroger et comparer des chômeurs au Japon, au Brésil et en France fonctionnent comme *lieux empiriques* d'une entreprise plus systématique. Analysés *du point de vue du sens et des significations qu'ils attribuent à leur situation commune de chômeurs et chômeuses*, ces derniers apparaissent pour l'essentiel comme des occasions d'illustrer un programme de recherche. Ce programme, magistralement engagé, laissera cependant maint lecteur insatisfait pour les raisons qu'on va dire après avoir résumé le contenu de l'ouvrage. C'est sur celui-ci que portera plus précisément notre discussion.

L'ambition annoncée dans le premier chapitre est de révolutionner les méthodes de la comparaison internationale. Le premier axe insiste sur les limites qui ressortissent à une méthode orientée par ce que les auteurs qualifient de « catégories officielles », qu'ils opposent à des « catégories indigènes », une opposition préalablement travaillée dans un ouvrage précédent de Didier Demazière². À juste titre, les auteurs soulignent que les comparaisons les plus courantes restent prisonnières des premières. Ils mésestiment cependant l'existence de travaux ethnographiques, qui pratiquent, à diverses échelles, l'analyse des « cultures politiques ». On pense en particulier ici aux travaux de Daniel Cefaï³. Les auteurs entendent

1 On notera la précaution qui va jusqu'à ne pas employer « pays » ou « national » sans guillemets. On peut toutefois voir dans une telle rigueur l'indice d'un combat « ubristique » car tous les mots du langage naturel ne devraient-ils pas être bardés de guillemets pour un usage sociologique ? J.-C. Passeron n'a-t-il pas indiqué qu'il y a en sociologie une forme « d'anomie conceptuelle » ? (*Le raisonnement sociologique*, Paris, Albin Michel, 2^e éd., 2006). L'ouvrage affiche par ailleurs l'usage de notions employées sans guillemets, mais problématiques comme concepts dans une situation de comparaison transnationale : parmi bien d'autres exemples, on citera : « cadres » et « précaire ».

2 Didier Demazière, *Le chômage, comment peut-on être chômeur*, Paris, Belin, 2003.

3 Daniel Cefaï, *Cultures politiques*, dir., 2001, Paris PUF.

analyser les représentations « par le bas », à partir d'une approche des situations individuelles (p. 13). Leur ambition est de découvrir des significations *communes*, et de les distinguer de significations *singulières* – lesquelles ne les intéressent pas : ils partent de l'hypothèse, familière au comparatiste, que leur objet de recherche, de ce point de vue, n'est pas « un universel » (« le chômage n'est en aucun cas un universel », p. 16).

Le rejet, *a priori*, d'un « universel » (celui par exemple de l'économie mathématique ou de la démographie) rapproche l'ouvrage de travaux mettant l'accent sur la diversité – ici, du chômage – que l'analyse de sciences sociales *réduit inexorablement*. L'ambition est pourtant de faire reculer l'influence des opérations de réduction : c'est pourquoi les auteurs prennent une position hostile à la moyenne qui est trop réductrice de la réalité (p. 264). De même ils opposent la construction originale d'une « matrice de significations » à l'usage, plus habituel, de typologies qu'ils considèrent comme réductrices, par elles-mêmes, de la diversité.

Toutefois, cette posture de recherche n'est en nulle façon une concession au relativisme culturel : les auteurs restent fermement orientés par la recherche de constats « universels »⁴. S'il affirme se situer ailleurs que dans la recherche « d'une voie moyenne entre le fonctionnalisme universaliste et le singularisme culturaliste » (p. 38), l'ouvrage ne discute que très superficiellement cette opposition, et les partisans supposés du « singularisme culturaliste » ne sont ni cités ni discutés : on ne trouve pas trace de Clifford Geertz, ni, pour le cas français, de Philippe d'Iribarne, dont *Le chômage paradoxal* fut un archétype de l'analyse culturaliste comparative du chômage. Raymond Boudon, qui ne figure pas dans la bibliographie, a pourtant formulé une posture épistémologique qui se rapproche de celle des auteurs. Selon lui, il faut en effet expliquer les croyances des centurions, comme celles des paysans romains, de Lavoisier et de Pascal, avec des « schémas » qui n'ont de « culturel » que le « contexte »⁵. Cette vision, universaliste semble bien être celle des auteurs. Leur modèle explicatif, répété de façon claire au cours de l'ouvrage, est celui du croisement entre « un contexte normatif » et d'un niveau biographique (p. 310). C'est ce croisement qui leur permet de construire des « configurations de chômage », en reprenant le concept de Norbert Elias (p. 21 ; p. 311). Il s'agit ici d'une des inspirations possibles d'Elias, et non pas de la partie de son œuvre attachée aux différences « culturelles » – nationales en Europe, à commencer par sa comparaison historique et contemporaine entre la culture politique britannique et la culture politique allemande exposée dans *Studien über die Deutschen*.

La présentation des résultats est claire, rigoureuse, bien argumentée, dans la succession des cinq chapitres suivants. Le premier est consacré à ce que les auteurs appellent les « contextes ». Son contenu est, classiquement, résumé dans un tableau, p. 81, qui présente cinq « traits saillants » (norme d'emploi de référence ; variété des formes de l'emploi ; marquage historique du chômage ; protection et encadrement ; brouillage du chômage). Combinés, ils aboutissent à mettre en évidence trois conditions de chômage : à Paris, une « condition institutionnalisée, mais fragilisée », à São Paolo, une condition « visible mais labile » ; à Tokyo une condition « émergente mais discriminée ». Ce qui frappe dans ce chapitre c'est l'absence de toute explication historique de ces « traits saillants ». L'institution

⁴ Une ambiguïté parcourt l'ensemble de l'ouvrage à propos de la notion « d'universel ». Les auteurs parlent plus facilement de « transversal ». On s'étonnera de l'absence de recours à la notion de « commun ». Les auteurs ont choisi, comme ils l'expliquent en introduction, des « espaces » où la notion de « chômage » est suffisamment commune. Elle est « diffusée », nous disent-ils (p. 13), et les « espaces » qu'ils explorent sont tous des « marchés du travail ». Le « territoire métropolitain » de Harare, au Zimbabwe, ou de Tripoli en Lybie ne correspondraient probablement pas à ces critères.

⁵ R. Boudon, *Existe-t-il encore une sociologie ?* Odile Jacob, 2003, p. 62.

de « l'emploi à vie » au Japon n'est décrite ni dans son histoire, ni référée à une création (juridico-institutionnelle) dans la société et l'économie japonaises, pas plus que dans la division sexuelle du travail. De même le caractère « informel » du travail et de l'économie brésilienne n'est pas présenté dans une perspective diachronique. Une comparaison internationale « ordinaire » aurait pu s'arrêter à cette étape, qui, si l'on ne se trompe pas, dessine une première formalisation de « configurations de chômage » associant des « conditions de chômeurs (en tension) » à des « contextes normatifs et institutionnels » et des parcours biographiques. Dans le second chapitre, les auteurs considèrent les entretiens approfondis et qualitatifs réalisés (73 à Paris ; 57 à Sao Paulo ; 69 à Tokyo). Dans chaque cas, à l'intérieur de la population de chômeurs choisis, un équilibre a été opéré entre quatre catégories, des mères, des jeunes, des ouvriers et des « cadres »⁶. C'est ici que les auteurs identifient trois thématiques de sens qu'ils considèrent comme pouvant résumer, *par réduction*, le matériau des entretiens pensé en fonction des contextes précédents. Le paysage de la matrice de significations est alors organisé entre un pôle orienté par la *compétition* (et la recherche d'emploi) ; un second orienté par la *débrouillardise*, et un troisième, par le *découragement*. Les thèmes repérés « transversalement » aux trois métropoles étudiées sont illustrés par une abondance de références aux entretiens, mais les raisons qui font que ces thèmes ont été finalement retenus, et pas d'autres, ne sont pas discutées. Ainsi, la thématique du « découragement » est choisie alors même que, dans certains des entretiens, on pourrait croire que c'est de désespoir et d'humiliation qu'il s'agit. Le second résultat essentiel de cette étape est le caractère *commun* des trois thématiques aux trois lieux. Se référant au travail classique de 1981 de Dominique Schnapper, les auteurs concluent alors que leurs trois thèmes ne jurent pas avec les analyses de cette dernière en termes de chômage total, différé et inversé (p. 137).

Le chapitre quatre reprend en détail les entretiens pour positionner graphiquement les significations de l'ensemble des enquêtés (n=199) dans une matrice où sont analysés les individus, leurs proximités avec tel ou tel thème, et leur identification avec l'un des trois espaces métropolitains (ceux des individus retenus pour dessiner la matrice sont désignés par leurs prénoms). De larges extraits des entretiens accompagnent ce chapitre, incontestablement le plus riche pour l'exposé de la diversité de significations. Il est en même temps celui qui se fixe, et réussit, une synthèse très convaincante du matériau dans une série de « cartes » : une structure de la matrice des significations ; une carte des entretiens retenus pour la matrice positionnés selon l'organisation des thèmes ou notions associés aux trois thématiques précédemment identifiées de la compétition, de la débrouillardise et du découragement. Les thèmes ou notions associés sont ainsi le « projet personnel », les « statuts protecteurs », le « plan de carrière », le « retrait ». Une troisième carte finale regroupe les thématiques centrales et les thèmes précédent en structurant la matrice par des verbes à la première personne (énoncés assertifs sur le mode exclusif du « je » – il n'y a pas de « nous » dans l'analyse). Le point central de la matrice est résumé par l'énoncé : « je tiens », qui s'oppose/se complète avec huit autres prédicats : je continue, j'espère, je me bats, je cherche, je fais, je m'évade, j'arrête, et je déprime. La matrice des significations est donc bien organisée par des significations subjectives, individuelles, ce qui apparaît comme logique du fait de l'absence de prise en considération de toute « culture ». Le chapitre 5 est consacré à se demander s'il existe des différences entre des « pays » toujours entre guillemets, et la réponse est positive, puisque les cartes des significations associées aux interviewés japonais, français ou brésiliens ne se projettent pas de façon homologue dans l'espace de la matrice. Les auteurs mettent alors

6 Il est curieux de voir utiliser la notion de « cadre », concept sténographique si typiquement français, pour signifier la position des personnes qui ont des positions de dirigeants, de « petit encadrement ».

en évidence des configurations différentes dans les trois cas et les qualifient : « l'insertion encadrée » domine à Paris, alors qu'à Sao Paolo, c'est la « débrouillardise organisée », et à Tokyo c'est « l'hypernormativité » de la responsabilité personnelle qui prévaut. Le chapitre 6 est consacré à différencier ces configurations, dans chacun des « pays », pour les quatre catégories de biographies, celles des mères, des jeunes, des « cadres » et des ouvriers.

Dans leur conclusion, claire et bien charpentée, les auteurs reconnaissent que l'une des dimensions centrales de leur programme, (à savoir la réflexion constante sur l'usage du langage, et, plus encore, de trois langues différentes) n'a pas pu être mise en œuvre correctement : « ces difficultés n'ont pas été résolues, même si elles s'atténuent avec la progression de l'analyse » (p. 308). Les auteurs, par le cheminement itératif de leur réflexion pensent qu'ils ont avancé dans ce sens, mais qu'ils ne sont pas parvenus à leur objectif initial. C'est sur ce point qu'on peut faire deux remarques qui ont trait à leur position universaliste et au refus d'une éventuelle réfutation de l'influence de cultures⁷ ; et à la question de la prise en compte du langage dans l'enquête et notamment des trois langues nationales.

Une position anti-culturaliste insuffisamment maîtrisée ?

D'un côté, l'ouvrage manifeste une exceptionnelle attention à l'usage des notions et des concepts ; on peut l'estimer parfois tatillon, mais cela traduit une exigence méthodologique très forte des auteurs, qui ne peut qu'être louée. Pour autant, il est plus difficile de comprendre pourquoi ces derniers ont déployé un tel luxe de locutions⁸ et de précautions pour ne pas prononcer un mot qui apparaît presque tabou dans leur texte, celui de « culture ». On a déjà noté la teneur boudonnienne de la position ; on peut aussi présumer l'existence de leur recherche d'une argumentation aussi détachée que possible du langage naturel et une attention précise à l'identification des causes de différences ainsi que de mise en relations de variables. Mais ce n'est pas que la culture qui est absente de l'ouvrage, c'est aussi l'histoire. On aurait pu tester, par exemple, l'hypothèse selon laquelle « l'encadrement » de l'*insertion* a quelque chose à voir avec la culture politique française – la seule au demeurant à avoir inventé « l'insertion » associée à un État employeur de dernier ressort ; on aurait pu tester l'hypothèse que « l'hypernormativité » japonaise est liée à certaines des caractéristiques de la culture politique japonaise, du rôle dévolu dans celle-ci aux chefs de famille, qui ne doivent pas « déroger », etc. Cela aurait pu déboucher sur des allusions moins réticentes à la question de la formation de *valeurs*⁹ *collectives* ayant des contenus normatifs spécifiques à tel ou tel « espace géographique ». Mieux, au lieu de limiter l'interprétation à la recherche de significations individuelles, marquées par les « je » assertifs de la matrice commentée plus haut, on aurait pu penser que des valeurs collectives, différentes selon les pays, orientent les conduites et les choix des individus : ainsi, telle conception, forgée dans le temps, par les acteurs sociaux, de la justice sociale, de la solidarité, du rôle attendu de

7 La réfutation est postulée en conclusion du chapitre 6 : « les significations indigènes ne peuvent être décrites et théorisées qu'à la condition de les inscrire dans des configurations sociétales qui ne sont pas réductibles à des modèles culturels » (p. 302). Le mot « culture » sous la forme adjectivale, apparaît ici pour la troisième fois dans un ouvrage qui comporte 311 pages sans compter les annexes (autres occurrences, p. 23, p.30) ; « culturaliste » apparaît p. 38. On commente à part une dernière occurrence, p. 308, de « culture » dans la suite du présent texte).

8 Ainsi, voici quelques exemples d'expression dont certaines sont employées, pourrait-on présumer, pour ne pas dire « culture » : « édifice normatif et cognitif », p. 24 ; « cadrage normatif », p. 15 ; « normativités » p. 28, 79 ; « modèles de conduite » comme « institutions » p. 79 ; « cadre institutionnel et normatif », p. 20 ; « communautés de relations et de langage », p. 15 ; « univers de croyances et d'expérience » p. 31. Les deux dernières notions sont particulièrement significatives de ce « déni » implicite du concept de culture.

9 La première occurrence du concept de « valeurs » est remarquée page 35.

l'individu, et de la famille¹⁰, ou de la communauté. Cette recherche n'a pas été faite car elle fut, semble-t-il, exclue de la problématique a priori. Dans ce sens, il est difficile de ne pas mentionner de façon ironique la remarque de la page 308 : à propos de leur difficulté à maîtriser la situation plurilingue, les auteurs attribuent, tout simplement, leur échec relatif au fait qu'ils ne disposaient pas « d'une socialisation suffisamment profonde à la culture – pas seulement linguistique – afin de comprendre les usages indigènes, nécessairement variés, des trois langues ». Ils n'auront pas vu le paradoxe qu'il y a à regretter d'un côté une « socialisation profonde à la culture » et, de l'autre, de n'avoir pas enquêté sur ces trois cultures.

La langue et les langues étrangères, la sociologie et la linguistique

À propos du traitement des questions de langues et de langage, les limites de cette recherche passionnante appellent une deuxième remarque. Tout d'abord, l'utilisation très limitée des langues portugaise et japonaise *dans le texte* introduit un déséquilibre majeur. Celle-ci se réduit, dans l'immense majorité des cas (une vingtaine de pages où sont présentés des mots japonais, une vingtaine où sont présentés des mots portugais), à la présentation de mots, sans explication de leur connotations/dénnotations, de leur niveau de langue, de leur champ lexical. Seul le lecteur japonisant ou lusophone peut interpréter ces mots qui sont cités sans plus d'explication. La question du *niveau de langue* est d'autant plus importante qu'une des hypothèses de base du travail repose sur l'opposition entre « catégories officielles » et « catégories indigènes ». Combinée à l'importation en sociologie de notions et d'analyses linguistiques, l'opposition soulève le scepticisme. Tout d'abord, si l'opposition « officiel/indigène » a été bien établie dans le travail précédent de D. Demazière, il ne s'ensuit pas que « l'activité de langage, appréhendée à travers la diversité des langues naturelles¹¹ » (laquelle est l'objet de la linguistique appliquée), puisse se résumer en la juxtaposition/séparation d'activités qui sont le fait de gens parlant un « langage officiel » et d'autres un « langage indigène ». Ce qui se sépare dans l'analyse sociologique n'est pas distinct dans l'activité de langage : les locuteurs parlent plusieurs langues, au sein de la langue nationale (ou locale, etc..) à laquelle ils se rattachent, et il ne nous paraît pas, *du point de vue de la linguistique*, pertinent de séparer les « catégories » en les codant en officielles ou indigènes de façon simple et discrète, ce qu'on fait en sociologie. C'est pourquoi le recours à la catégorie de « domaine notionnel » (empruntée à A. Culioli, cité p. 89 et 93), n'offre pas – puisqu'elle n'est pas expliquée, une clarté manifeste, surtout dans un contexte trilingue. La question est de toute façon impossible à déterminer ici, dans la mesure où l'on ne dispose que d'indications ténues sur l'activité de langage considérée au Brésil et l'activité de langage japonaise correspondante. S'agissant de l'analyse interprétative présentée, on aurait pu penser que les auteurs présentent, *au moins en français pour le lecteur français*, un ou plusieurs champs lexicaux qu'ils ont travaillés, par exemple quand ils ont déterminé les thèmes qu'ils ont choisi d'ériger en thèmes communs, comme le « découragement » ou la « compétition ».

Si tout ceci pose des questions importantes quant à la maîtrise des langues étrangères dans la recherche en sociologie, et à la possibilité de transfert de concepts de la linguistique à la sociologie, si les auteurs ont volontairement esquivé la question de la culture (culture politique du chômage), il n'en reste pas moins qu'avec *Être chômeur à Paris, São Paulo, Tokyo*, ces derniers ont écrit un ouvrage exigeant, remarquable et passionnant qui ouvre avec

10 Les mentions du rôle des familles sont très peu nombreuses.

11 Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, opérations et représentations*, Gap, Ophrys, 1990, notamment p. 14 et 15. Cet auteur insiste fortement et à raison pour dire que le « langage n'est pas un thème propre à la linguistique », mais que son objet est l'activité de langage, en tant qu'elle est linguistique appliquée.

une constance remarquable une piste nouvelle de travail et dessine une forme, parmi d'autres, dans la recherche « comparative compréhensive ».

Publié dans laviedesidees.fr, le 21 novembre 2013

© laviedesidees.fr